NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9412007 - Vallée du Regino

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR9412007

1.3 Appellation du site

Vallée du Regino

1.4 Date de compilation

31/08/2005

1.5 Date d'actualisation

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Corse	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.corse.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 04/07/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037345540&dateTexte=&categorieLien=id

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 8,96667°

Latitude : 42,58333°

2.2 Superficie totale

3713 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
94	Corse

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
2B	Haute-Corse	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
2B034	BELGODERE
2B097	COSTA
2B112	FELICETO
2B182	OCCHIATANA
2B296	SANT'ANTONINO
2B316	SANTA-REPARATA-DI-BALAGNA
2B290	SPELONCATO
2B352	VILLE-DI-PARASO

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A074	*Milvus milvus*	p	50	70	p	P	G	C	A	A	A
B	A091	*Aquila chrysaetos*	c	1	2	i	P	DD	D			
B	A103	*Falco peregrinus*	c	1	2	i	P	DD	D			
B	A133	*Burhinus oedicnemus*	r	5	5	p	P	DD	D			
B	A224	*Caprimulgus europaeus*	r	206	1039	i	P	DD	B	A	A	A
B	A231	*Coracias garrulus*	c			p	P	DD	D			
B	A246	*Lullula arborea*	p	809	2243	i	P	DD	C	B	A	B
B	A255	*Anthus campestris*	r	17	17	i	P	DD	D			
B	A301	*Sylvia sarda*	p	295	1119	i	P	DD	C	A	A	A

B	A302	*Sylvia undata*	p	67	67	i	P	DD	D			
B	A338	*Lanius collurio*	r	0	50	p	P	DD	C	B	A	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*			i				X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	39 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	6 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	43 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	3 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	8 %

Autres caractéristiques du site

Site situé dans le massif de la Corse granitique (granite à porphyroïdes de la région de Calvi) qui domine à 90% avec quelques secteurs avec des sédiments quaternaires (cuvette du Regino) et des formations sédimentaires et métamorphiques. Il faut noter la présence de nombreuses oliveraies.

Vulnérabilité
: Le site a une vocation agropastorale très marquée avec une mosaïque de milieux ouverts dominants, semi-fermés et fermés qui en font l'originalité. La menace principale concerne la déprise pastorale, heureusement peu perceptible pour le moment, qui pourrait conduire au déclin à long terme des espèces de milieux ouverts et bocagers (principalement le Milan royal mais aussi la Pie grièche écorcheur, le Pipit rousseline et dans une moindre mesure les Fauvettes et l'Engoulevent.
Les espaces boisés qui constituent le plus souvent le support des nids de Milans sont eux menacés par les incendies hélas encore fréquents dans la région.

4.2 Qualité et importance

La vallée du Regino a fait l'objet au début des années 1990 d'une inscription en Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux ZICO CS08) en raison des fortes densités de Milans royaux rencontrées (environ 50 couples). D'autres espèces mentionnées également à l'annexe 1 de la directive oiseaux sont présentes de manière représentative (voir liste). Ces espèces sont inscrites à l'annexe I de la directive oiseaux. On notera la densité exceptionnelle des couples d'engoulevents d'Europe (1à 4 couples/10 ha). Les densités d'Alouette lulu et de Pies grièches sont également remarquables.
Par ailleurs, le site se prête très bien à la présence du Milan royal qui est probablement arrivé avec les premiers éleveurs dans cette région de "bocage". Il s'agit vraisemblablement des plus grosses densités de Milans royaux nicheurs connues en milieu insulaire. Le pastoralisme et l'agriculture semi extensive favorisent cette espèce ainsi que d'autres espèces de l'annexe 1 ce qui explique les densités remarquables des diverses espèces.
Les espèces d'oiseaux du site ne font l'objet d'aucune gestion particulière ; néanmoins les pratiques agro-pastorales leur sont favorables. Le maintien des activités agricoles qui créent une mosaïque de milieux est donc un atout pour la préservation durable des espèces. Pour l'avenir la pérennisation du système agro-pastoral est fondamental.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	L09	Incendie (naturel)		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	E04.01	Bâtiments agricoles, constructions dans le paysage		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	5 %

4.5 Documentation

Association des Amis du Parc/section ornithologique. 2005 ; inventaire de l'avifaune en période nuptiale sur 5 Zones de Protection Spéciales en Corse (Directive oiseaux 79/409/CEE) rapport d'expertise pour la DIREN de Corse xx p

Bretagnolle, V., Million, V., Mionnet, A. & Riols, R. (2009). - Paramètres démographiques du Milan royal en France. Colloque international Milan royal, Motbéliard 17 et 18/10/2009.

CART S. , FAGGIO G. , RECORBET B. et SEGUIN JF (2009) Status of two breeding populations of Red Kite Milvus Milvus in Corsica : population size, reproduction, diet and area management ; International syposium for Red Kite, Montbeliard, 17 & 18 october 2009 in Actes du Colloque internatiuonal ; LPO : 28-33

Ceccolini, G., Cenerini, A., Faggio, G., Jolin, C., Gaibani, G. & Terrasse, M. (2007). - Restoking del nibbio reale (Milvus milvus) in Toscana. Poster présenté au Colloque Italien d'Ornithologie, Trieste, 26-30 septembre 2007

Ceccolini, G., Cenerini, A., Faggio, G., Jolin, C., Gaibani, G. & Terrasse, M. (2007). - Réintroduction du Milan royal Milvus milvus en Toscane. Poster présenté au Colloque Français d'Ornithologie, Paris, 1 et 2 décembre 2007.

Faggio, G. & Jolin, C. (2006). - Participation au plan national de restauration du Milan royal Milvus milvus en Corse en 2006. Association des Amis du PNRC-CEN Corse-GOC/DIREN Corse. 18 p.

Faggio, G. & Jolin, C. (2007). - Bilan des actions sur le Milan royal Milvus milvus en Corse en 2007. Association des Amis du PNRC-CEN Corse. 18 p.

Faggio, G. Jolin, C. & Roux, A. (2008). - Bilan des actions sur le Milan royal Milvus milvus en Corse en 2008. Association des Amis du PNRC-CEN Corse. 45 p.

Faggio, G., Cart S. & Jolin, C. (2009). - Bilan des actions sur le Milan royal Milvus milvus en Corse en 2009. Association des Amis du PNRC-CEN Corse/DREAL de Corse/OEC. 29 p.

MOUGEOT F. & BRETAGNOLLE V. 2003 BIOLOGIE DE REPRODUCTION ET REGIME ALIMENTAIRE DU MILAN ROYAL (Milvus milvus) EN BALAGNE (CORSE) : IMPORTANCE DU LAPIN DE GARENNE (Oryctolagus cuniculus). Rapport d'expertise pour la DIREN de Corse ; 19 p

MIONNET A 2004 Milan royal. In Thiollay & Bretagnolle, Les rapaces diurnes nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris.

LPO/MISSION FIR 2002 Plan de restauration du Milan royal. MEDD, Document provisoire.

MOUGEOT F. & BRETAGNOLLE V. 2006 ; Breeding biology of red kite milvus milvus in Corsica : IBIS, 148, 436-448

PATRIMONIO O 1990 Le Milan royal (Milvus milvus) en Corse : répartition et reproduction. Trav. Sci. Parc Nat. Rég. Rés. Nat. Corse 27 : 37-62.

SEGUIN J.-F. & THIBAULT J.-C. 1996 Ajustement de l'alimentation de l'Aigle royal (Aquila chrysaetos) à la disponibilité saisonnière des proies pendant la période de reproduction en Corse. Rev. Ecol. (Terre Vie) 51 : 329-339.

SEGUIN J.-F., THIBAULT J.-C., TORRE J., BAYLE P. & VIGNE J.-D. 2001 The diet of young Golden Eagles Aquila chrysaetos in Corsica: foraging in a man-made mammal fauna. Ardea 89 (3): 527-535.

THIBAULT J.-C. & BONACCORSI G. 1999 The Birds of Corsica. An annotated check-list. British Ornithologists' Union, Tring.

THIOLLAY, J.-M. 1968 Notes sur les rapaces diurnes de Corse. L'Oiseau & Revue française d'Ornithologie 38 : 187-208.

THIOLLAY, J.-M. & BRETAGNOLLE, V. 2004. Les rapaces diurnes nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris.

Faggio G. et Jolin C. (2005) inventaire de l'avifaune en période nuptiale sur cinq ZPS en Corse (directive 79/403/CEE) : 68 p rapport d'expertise pour la DIREN de Corse , AAPNRC

Communauté de communes d'I E Cinque Pieve di Balagna.(2011) Document d'Objectifs du sites natura 2000 ZPS FR9412007 valée du Regino : 239 p

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d’autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Le site Natura 2000 " Vallée du Reginu " N°FR9412007 a été classé comme Zone de Protection Spéciale (ZPS), au titre de la Directive 79/409/CEE du 2 avril 1979, dite Directive " Oiseaux ", le 5/01/ 2006 .
la communuaté de I cinque pieve assure la maîtrise d'ouvrage du DOCOB pour la rédaction et l'animation.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de Communes des Cinque Pieve

Adresse : Château Malaspina 20226 Belgodere

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui
Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1726_DOCOB ZPS FR9412007 Reginu.pdf
Nom :
Lien :
http://www.cen-corse.org/userfiles/files/N2000/DOCOB_Botrychium%20Bozio-Tome2_version%20finale%20valid%C3%A9e.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le site représente 3713,40 hectares pour un périmètre de 34,93 kilomètres compris entre 22 et 394 mètres d'altitude et s'étend sur 8 communes de Balagne : Belgodère, Costa, Feliceto, Occhiatana, Sant'Antonino, Santa Reparata di Balagna, Speloncato, Ville di Paraso.

Six des huit communes font parties de la Communauté de communes di E Cinque Pieve di Balagna et représente 86 % du site Natura 2000. Santa Reparata di Balagna appartient à la Communauté de communes du bassin de vie de l'Île-Rousse (13 % du site Natura 2000) et Sant'Antonino à la Communauté de communes de Calvi-Balagne (1 % du site).

Natura 2000 FR9412007 " Vallée du Reginu ".
Organisme responsable de la gestion du site

Communauté de communes di e cinque pieve di Balagna, en tant qu'animateur du site Natura 2000 " vallée du Régino ".

Documents d'urbanisme

Les communes suivantes possèdent un Plan d'Occupation des Sols (POS) ou un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé :

Belgodère : POS approuvé le 20 mars 1994 ;
Occhiatana : PLU approuvé le 17 octobre 2005 ;
Santa Reparata di Balagna : PLU approuvé le 18 mars 2006.

Les communes suivantes possèdent une Carte Communale (CC) approuvée :

Ville di Paraso : CC approuvée le 16 décembre 2009 ;
Sant'Antonino : CC approuvée le 23 novembre 2004 ;
Feliceto : CC approuvée le 23 mai 2007.

Les communes suivantes dépendent du Règlement National d'Urbanisme (RNU) :

Costa ;
Speloncato.

Schéma de Cohérence Territorial du Pays de Balagne

Les statuts des 3 communautés de communes ont en commun l´élaboration et le suivi d´un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). C'est la Pays de Balagne qui est en charge d'élaborer le SCoT Pays de Balagne.